



L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept avril, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.

Date de Convocation	01/04/2025
Date d'Affichage	01/04/2025
Nombre de Conseillers en exercice	13
Présents	
Votants	

Étaient présents :

Mr André PHILIPOT, Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Didier PETITPAS, Mr Michel LEBouc.

Absents excusés :

Mme Sylvie COUPE

Mr Bertrand MONTEBAULT donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH,

Mme Laëtitia SALIOT donne pouvoir à Mme Stéphanie GARNIER,

Mr Nicolas MARTINAIS donne pouvoir à Mr Didier PETITPAS,

Mr Anthony PRUNIER.

Absents :

Mr Patrick DEMARQUET

N°064-2025**Attribution des Amendes de Police pour la création d'un giratoire à l'entrée de l'agglomération et de l'aménagement « Avenue de Bretagne »**

Suite à la note départementale sur la répartition des amendes de police (Dotation 2024 – Programme 2025) et à la décision prise pour le plan de financement le 12 décembre 2024, Monsieur le Maire propose de présenter le projet de « Création d'un giratoire à l'entrée de l'agglomération et d'une partie de l'aménagement Avenue de Bretagne ».

Il rappelle le montant de l'opération s'élève à 644 168.10 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **DE VALIDER** la demande de subvention « amendes de police » pour l'opération « Avenue de Bretagne » d'un montant de 644 168.10 €
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjoint référent à ce dossier à régler cette affaire.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire.



Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le

Envoyé en préfecture le 19/04/2025

Reçu en préfecture le 19/04/2025

Publié le

ID : 035-213501380-20250417-D064_2025-DE